Image not found or type unknown

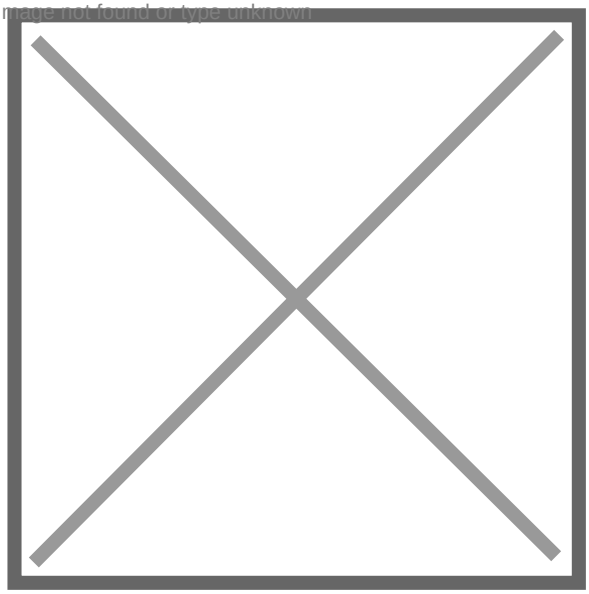

Mon ex femme a fait une fausse déclaration a la caf

Par **BOOBAA59**, le **01/03/2009** à **16:56**

Bonjour,

Mon ex femme a fait une fausse déclarartion à la CAF en stipulant que je ne versait pas les pensions alimentaires pour ma fille depuis Octobre 2008 jusque Fevrier 2009.

Ce qui est totalement faux!!

Lorsque la CAF s'est retourné contre moi, j'ai fournis les preuves que pour 3 mois les virements bancaires avaient été effectués sur le compte de mon ex femme.

Malheureusement pour moi, durant 2 mois j'ai payé les pensions en espèce, à sa demande pour lui rendre service.. Je comprend mieux pourquoi elle y tenait tant!

Comment le prouver? Puis je porter plainte? Que puis je faire?

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés